

Session 2 : Comment réguler les investissements agricoles à grande échelle ?

Quelques constats de départ

Les processus d'appropriation et de concentration des terres cultivables par de grandes entreprises dans de nombreux pays du Sud et de l'Est préoccupent société civile, institutions internationales et gouvernements. Si ce phénomène n'est pas nouveau, depuis 2008 le type d'investisseurs et leurs motivations ont changé. Les « nouveaux investisseurs » ne recherchent plus seulement les avantages comparatifs d'une production agricole localisée dans des pays où la main d'œuvre est moins coûteuse, mais ils cherchent aussi aujourd'hui des projets visant à sécuriser l'approvisionnement en nourriture, en eau et en énergie de leur pays d'origine. Ces projets se construisent et se mettent en œuvre en partenariat avec des acteurs locaux, privés ou publics, mais les termes exacts des contrats passés restent souvent opaques et permettent difficilement d'en évaluer les retombées économiques et sociales.

Face à ce phénomène, les acteurs se positionnent différemment selon leur appréciation des risques et opportunités offertes par de tels investissements. Tandis que certains investisseurs mettent en avant des projets fondés sur une éthique responsable et respectueuse des droits locaux, d'autres, de la société civile au Nord comme au Sud, se mobilisent pour dénoncer les impacts négatifs sur l'environnement, l'avenir des agricultures familiales, la sécurisation foncière des producteurs ruraux, et demandent un arrêt pur et simple des projets en cours.

Dans ce rapport de force, des voix médianes se construisent sur la base d'études et de recherches documentant les processus à l'œuvre, affirmant qu'il y a besoin de plus d'investissements dans l'agriculture dans le monde, mais que tous les investissements ne sont pas bons à prendre. Derrière certains investissements se cachent des phénomènes de capture de richesses. Plutôt que de raisonner de manière exclusive, ne faut-il pas adopter une approche en termes de complémentarité de certains types d'investissements avec les systèmes de production existants? Dans cette perspective, sur quel cadre de régulation s'appuyer et quels mécanismes reste-t-il à inventer aux échelles (locales, nationales, régionales et internationales) où se jouent ces processus ?

Exposé introductif

Présentation : *Analyse du phénomène et positionnement des acteurs*, Michel Merlet (Agter)

Michel Merlet présentera une analyse du phénomène en termes de risques et opportunités, et mettra en perspective le positionnement de la France et celui des différents acteurs concernés directement ou indirectement.

Il s'appuiera sur un document produit par un groupe de travail mobilisant des membres du Comité technique « Foncier et développement », du Groupe interministériel français pour la sécurité alimentaire (GISA) et d'organisations issues de la société civile. Les propositions de ce groupe sont construites autour de deux principes : (1) la défense des droits existants des populations sur la terre et les ressources, et (2) la nécessité de reconnaître les droits collectifs permettant la comptabilité des usages et droits privatifs avec l'intérêt général. Si des mesures volontaires sont importantes, les différentes parties doivent en outre aujourd'hui contribuer à la mise en place d'un cadre juridique contraignant au niveau mondial, et développer des mécanismes de redistribution par la mise en place d'une fiscalité foncière.

Questions pour la table ronde

Modérateur : Michel Doucin (Ambassadeur RSE)

À partir de votre expérience et de vos connaissances, pouvez-vous caractériser les processus d'investissement en cours et leur réalité sur le terrain ? (illustrer à partir d'exemples précis)

Quels sont, selon vous, les principaux risques et opportunités des investissements agricoles dans les pays du Sud ?

Comment vous mobilisez-vous aujourd'hui pour garantir des investissements agricoles responsables aux niveaux économiques, sociaux et environnementaux ? Quels sont les effets de cette mobilisation et les suites à venir ?

Quels sont les différents moyens et outils (institutionnels, politiques, économiques, juridiques) à mettre en place en priorité pour aller plus loin ? À quel niveau doit-on travailler en priorité et avec quels acteurs ?

Présentation des intervenants

Anthony Bouthelier

Anthony Bouthelier est Président délégué du Conseil Français des Investisseurs en Afrique (CIAN) et Administrateur de sociétés africaines.

Il a débuté sa carrière comme analyste financier chez Pan Holding puis SEMA. En 1969, il entre chez Pechiney et devient chef d'un des services financiers du groupe Marchés financiers et acquisitions. En 1974, il s'installe à Abidjan comme délégué en Afrique de l'Ouest et directeur général des sociétés implantées au Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Sénégal. Rappelé à Paris en 1978 comme directeur général de Stra-

tinor, il repart en 1981 à Singapour comme délégué en Asie du Sud-Est. Après un bref passage à Paris, il devient, en 1988 à Sydney, directeur général de Pechiney Pacific en charge des sociétés australiennes. En 1994, il revient à Paris pour diriger la division Afrique et sera nommé en 1996 Administrateur du groupe Pechiney jusqu'en 2002.

Il est diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, de l'Ecole Nationale des Langues Orientales (Hindi – Ourdou) et licencié d'économie politique. Il est ancien élève du Collège Oriental de l'Université du Penjab à Lahore.

Il est Chevalier de la Légion d'Honneur, de l'Ordre National du Mérite (France) et Chevalier de l'Ordre National Ivoirien (Côte d'Ivoire).

Jean-Denis Crola

Economiste de formation, en poste depuis 4 ans à Oxfam France, en tant que Responsable de plaidoyer sur le programme Justice économique d'Oxfam France, en charge des questions de Sécurité alimentaire, développement agricole et commerce.

Membre de la campagne Justice économique lancée par Oxfam et ses partenaires en Afrique de l'Ouest, visant à la mise en œuvre effective de la politique agricole régionale. En charge du plaidoyer pour l'alignement des bailleurs de fonds sur les plans d'investissement agricole nationaux et régionaux et la meilleure coordination des bailleurs de fonds sur le terrain. Auteur de l'étude *Agriculture : Des promesses aux réalités de terrain - État de la coordination des interventions dans trois pays d'Afrique de l'Ouest* sur ce sujet en octobre 2009. (<http://www.oxfam.org/fr/policy/aide-agriculture-des-promesses-aux-realites-de-terrain>)

Responsable de la campagne lancée en septembre 2010 par Oxfam France et AVSF "Privés de terres, privés d'avenir" (<http://www.privesdeterre.org>), qui souligne deux nouvelles menaces auxquelles font face aujourd'hui les agricultures paysannes des pays du Sud, qui risquent d'hypothéquer leurs capacités de développement : l'accaparement des terres et le changement climatique. Concernant les investissements dans les terres, la campagne demande notamment à la France et à l'Union européenne de réviser leurs traités d'investissement, qui offrent actuellement des droits aux investisseurs, sans contrepartie d'obligation de respect des droits humains et environnementaux des populations. Ces traités limitent également les capacités de régulation des États hôtes.

Michel Doucin

Michel Doucin, docteur en sciences politiques, est ancien élève de l'ENA, titulaire d'un diplôme d'études supérieures en économie du développement (Master) et diplomate. Il exerce actuellement les fonctions d'Ambassadeur chargé de la bioéthique et de la responsabilité sociale des entreprises auprès du Ministre des Affaires Étrangères et européennes.

Sa carrière s'est organisée autour de trois pôles : la culture, avec notamment la responsabilité de la direction régionale des affaires culturelles d'Aquitaine (1983-85 et la direction de l'Institut culturel français de Naples (1990-92). Mais aussi la relation avec la société civile, avec la direction de la Mission de Liaison avec les ONG du Quai d'Orsay (1996-99), le Secrétariat Général du Haut Conseil de la Coopération Interna-

tionale (2000-2002), un enseignement-recherche sur les ONG à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (2002-2003) et la fonction d'Ambassadeur français pour les Droits de l'Homme (2005 à début 2008). Et enfin avec l'économie, en tant que Chargé de mission à la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale et Secrétaire du Comité de Décentralisation (1983-87), Sous-directeur de la coopération internationale du Ministère des Affaires Etrangères (1988-89), Consul Général chargé des coopérations transfrontalières rhénanes à Mayence (1992-96), chargé de mission auprès du directeur des affaires économiques et financières du MAEE (2004) et enfin dans ses fonctions actuelles.

Michel Merlet

Ingénieur agronome, diplômé de l'Institut National Agronomique Paris Grignon, M. Merlet a travaillé de 1976 à 1988 au Nicaragua, dans différents cadres institutionnels. Il a pris part à la mise en place de la politique de réforme agraire et réalisé de nombreuses études sur le paysannat. De 1988 à 2006, M Merlet a travaillé comme chargé de programme et consultant à l'IRAM, (Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement, Paris) et s'est spécialisé dans le domaine du foncier et de la gestion des ressources naturelles. Il a travaillé en Amérique Latine, Afrique et Asie pour des organisations internationales (FAO, Banque Mondiale, PNUD, FIDA) et bilatérales de coopération, ainsi que pour des ONG et organisations de producteurs.

M. Merlet a participé à l'organisation et à l'animation d'ateliers sur le thème des politiques foncières au Forum Social Mondial et à l'organisation du Forum Mondial sur la Réforme Agraire de Valencia en 2004. Il a consigné le second document thématique de la conférence de la FAO sur la réforme agraire et le développement rural (ICARRD, Porto Alegre, mars 2006).

M. Merlet est cofondateur et, depuis 2005, directeur de l'association internationale pour contribuer à l'Amélioration de la Gouvernance de la Terre, de l'Eau et des Ressources Naturelles (AGTER, www.agter.asso.fr) dont l'objet est d'animer un réseau mondial et interculturel de personnes destiné à réfléchir à des réponses aux grands défis liés à la gestion des ressources.

M. Merlet est membre du Comité Technique Foncier de la Coopération Française et du comité de rédaction de la revue *Études Foncières*. Il intervient régulièrement comme enseignant contractuel à l'Institut du Développement Économique et Social (IEDES) – Université Paris I, et dans d'autres institutions de formation, en France et à l'étranger.

Sujiro Seam

Sujiro Seam, diplômé de l'École supérieure de commerce de Paris (ESCP), titulaire d'un certificat de russe de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris et ancien élève de l'École nationale d'administration (ENA), promotion Valmy est conseiller des affaires étrangères.

M. Seam a été nommé et titularisé dans le corps des affaires étrangères en avril 1998 au sein duquel il a travaillé à l'administration centrale (affaires juridiques). Il fut, entre 2001 et 2009, premier secrétaire à la représentation de la France auprès de

l'Union Européenne. Depuis septembre 2009, M. Seam est sous-secrétaire de la sécurité alimentaire et du développement économique (Biens publics mondiaux) au sein de l'administration centrale.

Harris Selod

Harris SELOD est docteur en Sciences Économiques de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et diplômé de l'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique (ENSAE) ainsi que de l'École Supérieure de Commerce de Paris (ESCP). Au titre de l'assistance technique du Ministère des Affaires Étrangères et Européennes, il occupe actuellement un poste d'économiste sénior au département de la recherche de la Banque Mondiale, à Washington.

Avant de rejoindre la Banque Mondiale, il était chercheur en France à l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) et professeur associé à l'École d'économie de Paris. Une part importante de ses travaux académiques porte sur les marchés fonciers et l'organisation des espaces urbains, ruraux et périurbains.

Ses travaux à la Banque Mondiale concernent les politiques et la gouvernance foncière, et en particulier les politiques de formalisation de la tenure foncière dans les pays en développement. Il a contribué, pour la Banque Mondiale, à la mise en œuvre d'un cadre d'analyse de la gouvernance foncière pour identifier, à partir d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs, les enjeux spécifiques de gouvernance foncière et les priorités de réforme à l'échelle des pays. Ce cadre d'analyse de la gouvernance foncière peut également être utilisé pour le suivi des progrès réalisés et les échanges de bonnes pratiques en termes de gouvernance foncière. Il est également responsable d'une étude d'impact en cours pour mesurer les effets socio-économiques des Plans fonciers ruraux (PFR) au Bénin. Il est l'un des principaux contributeurs au rapport de la Banque Mondiale sur les acquisitions de terres à grande échelle.

André Tioro

De formation Juriste/Sociologue, André Tioro est spécialisé en Droit du Développement, en Droit international de l'environnement et Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). Il occupe actuellement le poste d'expert foncier auprès le ROPPA après avoir successivement été responsable : de la maîtrise d'œuvre sociale à la direction régionale de l'hydraulique de Hauts Bassins dans le programme Valorisation des Ressources en Eau de l'Ouest (FED /Ministère de l'Eau BKF) ; à la SNV des questions de décentralisation et de citoyenneté ; au Centre d'Études économiques et sociales de l'Afrique de l'Ouest (CESAO) en tant que formateur de responsables de faïtières d'OP et en charge des questions de la décentralisation et foncier. Il a également travaillé avec l'ONU/SIDA Burkina dans un projet sous-régional sur la problématique des Droits humains dans le contexte du VIH/SIDA. M. Tioro est membre du conseil d'administration du Groupe de Recherche et d'Action sur le Foncier au Burkina (GRAF) et membre du réseau Africain des juristes francophones de l'environnement. Depuis 2003, il est enseignant vacataire à l'Institut de Développement Rural de l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso sur les droits fonciers.